



TITRE PROFESSIONNEL D'ACCOMPAGNATEUR(TRICE) DE TOURISME



OBJECTIFS

L'accompagnateur(trice) de tourisme accueille et prend en charge un groupe de touristes en excursion ou lors d'un circuit touristique.

Il (elle) conçoit la prestation d'accompagnement et/ou participe à sa conception.

Il (elle) accompagne les groupes de visiteurs en veillant à la sécurité et au confort des personnes. Il (elle) anime des sorties culturelles et informe les participants des coutumes d'un pays ou d'une région. Il (elle) met en valeur les sites, la gastronomie et l'artisanat local des endroits visités.

CONTENU

CCP1 : Elaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique

- Concevoir une visite touristique et son programme technique relatifs à une thématique, un lieu, ou un concept.
- Concevoir des fiches commentaires d'une prestation d'accompagnement.
- Conseiller des visiteurs sur la prestation d'accompagnement.

CCP2 : Accompagner des visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique

- Encadrer un groupe de visiteurs en déplacement sur un lieu touristique.
- Présenter les particularités géographiques, historiques et culturelles d'un lieu touristique.

PRÉ-REQUIS

Diplôme de niveau 4 souhaité Bon niveau d'anglais
Mobilité, aptitude physique, présentation correcte
Sens de l'organisation Aisance relationnelle

PUBLICS

Tout public
Jeune de moins de 30 ans
Demandeur d'emploi

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 4

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation
Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICES VALIDEURS

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

600 heures

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives.



FICHE FORMATION

Contacts

Mise à jour le 24 Mars 2022

